

# Certificat de spécialisation : Sols sportifs engazonnés

NIVEAU 4

Homologué par le Ministère  
de l'Agriculture  
(CODE RNCP 35398 – CODE CPF 00000)



Horti-Pôle Evreux  
Formations Nature et Paysage



**Etablissement Public Local  
d'Enseignement et de Formation  
Professionnelle Agricole d'Evreux**

**En partenariat avec  
CFA ASRUC Formation Normandie**

## Objectifs professionnels

Le titulaire de ce certificat de spécialisation exerce en tant qu'ouvrier hautement qualifié en entretien des terrains de sports. Il participe aux travaux d'aménagement de terrains de sport. Ainsi, il gère et organise le travail sur le site.

Ensuite, il réalise les opérations d'entretien courant (tonte, découpe des bordures, traçage...) avec du matériel spécifique.

Enfin, il assure des travaux de rénovation (terrassement, mise en place de réseau de drainage et assainissement, engazonnement...) ainsi que le nettoyage et la maintenance des équipements, tout en tenant compte de la sécurité des joueurs et des normes environnementales.

## Modules de formation

- Préparer l'entretien d'un terrain sportif engazonné
- Réaliser l'entretien d'un terrain sportif engazonné
- Assurer les travaux de régénération d'un terrain sportif engazonné
- Obtention du diplôme par l'acquisition des 3 blocs de compétences en contrôle continu



## Déroulement de la formation

- Formation en 1 an par alternance (ouverture octobre 2022)
- Formation en centre de 455 heures
- Partenariat avec l'ASRUC et les organismes sportifs



## Modalités pédagogiques

- Travaux sur le terrain (+ de 50% du temps de formation)
- Une collaboration étroite avec un réseau de professionnel confirmés
- Intervention des professionnels dans la formation



## Conditions générales

statut des apprenants :

- Salarié en contrat d'apprentissage
- Salarié en contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation professionnelle

Conditions d'admission :

Etre titulaire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation  
Pour les demandeurs d'emploi et les salariés : avoir déposé un dossier de financement

Satisfaire aux évaluations de pré requis par le centre

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac Pro ou brevet professionnel en paysage) ou diplôme de niveau supérieur de la même spécialité.

Être âgé(e) de plus de 16 ans et de moins de 30 ans pour l'apprentissage

Des dérogations sont possibles, veuillez contacter le CFA - CFPPA

Délai d'accès à la formation : renseignement auprès du CFA - CFPPA

Conditions matérielles :

Lieux de formation : Horti-Pôle Evreux, ASRUC Mont Saint Aignan

Restauration et hébergement possibles aux centres

Sites de formation accessibles aux personnes à mobilité réduite

Cout de la formation : 9700€

Formation financée par les opérateurs de compétences, le CPF, transition Pro ou autres prescripteurs.

CFA - CFPPA Horti-pôle Evreux

6, rue Georges Politzer - BP 3523 - 27032 Evreux Cedex

☎ 02.32.28.87.61 📠 02.32.28.76.84

[cfa.evreux@educagri.fr](mailto:cfa.evreux@educagri.fr)

[www.eapevreux.fr](http://www.eapevreux.fr)

Contact administratif : Mme Antunez 02.32.28.87.61

Contact pédagogique : M Pecqueux 06.81.70.17.12

Contact ASRUC : Mme Gueguen 06.28.13.12.36